



Demande de remboursement

Le paiement de la totalité de l'adhésion se fait exclusivement en ligne via notre partenaire HelloAsso. Les personnes souhaitant régler avec des chèques ANCV et/ou Pass 92 devront payer en ligne la totalité de la cotisation pour valider leur inscription.

Elles pourront transmettre les chèques ANCV et/ou Pass 92 au club, accompagnés de cette fiche à remettre directement au moniteur d'escalade ou envoi par la poste à l'adresse du gymnase (en recommandé de préférence) :

ASPALA ANTONY ESCALADE
Complexe sportif La Fontaine - Arnaud Beltrame
16 Rue Pierre Kohlmann
92160 Antony

Le club procèdera au remboursement par chèque ou virement des montants correspondant aux coupons transmis.

Chèques ANCV : |_|_|_|_| €

Pass 92 : |_|_|_|_| €

Nom de l'adhérent : Prénom de l'adhérent :

Remboursement à effectuer :

par virement (fournir un RIB) par chèque (renseigner les coordonnées)

Nom : Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse (bâtiment..) :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Cadre réservé à l'association :

Règlement effectué le : |_|_|/|_|_|/|_|_|